

Association « Cantine »

École de SAINT SAUVEUR

Assemblée générale du 11 octobre 2018

Nombres de familles présentes : 17 parents

Représentants de la Mairie de St SAUVEUR : Me DABADIE et Me FREY

Membres du bureau de l'association : Emilie GOBLET BENISTANT, Karen RETTUGA, Nicolas Durand, Christelle Agnus, Sophie MACCAGNON, Antoinette MIEDICO, Emmanuelle PEFFERKORN, Sandrine MARCHAND

Excusés : Nelly QUIEROS, Agnès PAYANT

Cantinière : Françoise CHEMIN

Ordre du jour :

- 1- Bilan moral
 - 2- Bilan financier
 - 3- Élection du nouveau bureau
 - 4- Questions diverses
-

1 : Bilan moral

Dans un premier temps, Émilie GOBLET BÉNISTANT, présidente de l'association, remercie tous les parents présents pour cette assemblée générale ainsi que la mairie de SAINT SAUVEUR pour son soutien dans le cadre de divers projets concernant notamment des travaux qui ont eu lieu dans la cantine.

Dernièrement, diverses entreprises ont pu intervenir sur la mise en place de panneaux phoniques afin d'atténuer le bruit au sein de la cantine au cours des repas.

Me FREY et Me DABADIE informent également l'assemblée qu'un autre projet, comme la réfection du sol afin de venir compléter l'action des panneaux phoniques, peut être envisagé à l'avenir et invite le bureau de l'association à y réfléchir.

Elles évoquent également qu'un futur projet de rénovation peinture va être réalisé prochainement au sein de la cantine.

Par la suite, madame la présidente de l'association présente en quelques mots l'association de la cantine et son fonctionnement.

Elle aborde l'aspect financier en évoquant le montant de la cotisation qui aujourd'hui s'élève à 5€ par an et par famille et fait le lien avec les différents modes de paiement pour les repas, à savoir :

- soit en espèce
- soit par chèque
- soit pas virement

Le règlement des repas doit s'effectuer au 8 du mois en cours, auprès de Françoise CHEMIN. Tout retard de paiement se voit pénalisé par une indemnité financière, à savoir 1€ par jour de retard. Cependant avant d'en arriver à cette pénalité, les membres du bureau et notamment la présidente de l'association se donnent les moyens de venir relancer, par téléphone ou autres, les familles qui se trouvent dans cette situation afin de trouver une solution satisfaisante à tous.

Suite à cette présentation du bilan moral, madame la présidente de l'association fait voter ce bilan moral auprès de l'assemblée présente.

Bilan moral voté et approuvé à l'unanimité.

2 : Bilan financier

Pour faire suite à l'information concernant les cotisations, Émilie GOBLET BÉNISTANT aborde le bilan financier et annonce que l'association présente en ce début d'année scolaire un déficit de -5000€ environ.

Karen RETTUGA et Nicolas DURAND, trésoriers de l'association, présentent le bilan financier (cf document joint).

Ce bilan met en avant, entres autres, une baisse effective du nombre d'enfants inscrits à la cantine l'année dernière et un maintien, voir une hausse, du coût des matières premières pour l'élaboration des repas.

Les parents présents interrogent le bureau sur le nombre d'enfants inscrits pour l'année scolaire en cours et également sur le prix de revient réel d'un repas par enfant.

Concernant les enfants l'association compte cette année environ 75 enfants inscrits et le coût d'un repas par enfant revient à 4,20€.

Pour rappel jusqu'à aujourd'hui le prix d'un repas était de :

- 3.60€ pour le 1^{er} enfant
- 3.40€ pour le 2^{ème} enfant
- 2.90€ pour le 3^{ème} enfant

L'association propose à l'assemblée présente une augmentation de 0.20€ par enfant afin d'essayer de réduire le déficit sur les années à venir.

L'information de ce déficit, la prise en compte du coût réel d'un repas a suscité de nombreux échanges au sein de l'assemblée.

La proposition de l'association concernant l'augmentation de 0.20€ ne semble pas être la solution pour pouvoir envisager de remonter ce déficit.

Au cours des échanges d'autres propositions ont émergé, comme par exemple, revoir les coûts des matières premières auprès des fournisseurs, diminuer l'apport de protéine animal dans la semaine et les remplacer par des protéines végétales

La question du coût réel d'un repas et ce qui est demandé aujourd'hui aux familles vient également alimenter les débats. Il paraît difficile d'envisager de combler ce déficit avec 0.20€ d'augmentation par repas.

Suite à divers échanges et après avoir pris en compte toutes les remarques des parents présents, les solutions envisagées seraient de ne plus pratiquer différents tarifs mais un prix fixe par repas, à savoir 3.80€ par enfant.

Suite à cette présentation du bilan financier et aux nombreux échanges qu'il y a eu, la présidente de l'association fait voter l'assemblée présente concernant le point suivants :

-Pour ou contre une augmentation du prix de repas : Le pour l'emporte à l'unanimité.

-Pour ou contre le prix de 3.80€ par repas et par enfant : Le pour l'emporte à l'unanimité.

La présidente de l'association demande au final un vote pour le bilan financier dans sa globalité. Le bilan financier est voté et approuvé à l'unanimité.

Une fiche d'information plus détaillée sera distribuée par le biais des cahiers de liaisons aux familles concernant cette augmentation.

Au cours de des échanges il a été également évoqué le prix demandé aux instituteurs qui consomment les repas confectionnés par la cantine.

Suite à un échange entre les membres du bureau de l'association, il est également envisagé une augmentation du prix du repas à savoir : 5€ par repas.

Il en est de même quand à la date de mise en application de l'augmentation des repas, le bureau de l'association se positionne sur la date du 1 décembre 2018.

3 : Élection du nouveau bureau de l'association

Se représentent :

- Émilie GOBLET BENISTANT en tant que présidente
- Karen RETTUGA en tant que trésorière
- Christelle AGNUS en tant que secrétaire
- Antoinette MIEDICO en tant que trésorière
- Sophie MACCAGNON en tant que vice-présidente
- Nicolas DURAND e en tant que trésorier
- Nellys QUIEROS : ?
- Agnès PAYANT : ?

Ne représentent pas :

- Emmanuelle PEFFERKORN,
- Sandrine MARCHAND

Le nouveau bureau est voté et approuvé par l'assemblée présente à l'unanimité.

L'association revient sur le fait qu'il existe des commissions « menus » ouvertes à tous les parents de l'école. En lien avec les différents échanges qu'il y a eu au cours de cette assemblée, il serait intéressant que ceux-ci puissent apporter de nouvelles idées de repas.

Il paraît important de réfléchir à un moyen d'information auprès des familles lorsqu'une commission a lieu car ce qu'il ressort des échanges est le fait que les familles ne soient pas informées des différentes dates des commissions.

L'envoi d'idées de menus par email est évoqué comme également, la diffusion des dates des commissions par des mots dans le cahier de liaison.

L'assemblée générale de la cantine se termine autour d'un verre de l'amitié.
Le bureau de l'association, Françoise Chemin tiennent à remercier tous les parents présents ainsi que les représentés de la mairie pour l'intérêt porté à l'association de la cantine.

Marchand Sandrine,
pour le bureau de l'association « Cantine »

